

Après une longue période pluvieuse, les prévisions météo à 10 jours semblent plus favorable, avec une dominante de vent de nord-est qui devrait aider à sécher les terres. La patience est encore de rigueur dans beaucoup de parcelles.

PROLONGATION DES AIDES AB

Le dispositif d'aide aux agriculteurs en AB de France AgriMer est prolongé jusqu'au 3 mai 2024. (Voir info flash n°4 du 26 mars 2024)

Pour mémoire, pour ce nouveau dispositif, l'enveloppe s'élève à 90 millions d'euros.

- L'indemnisation porte sur la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2024.
- Pour en bénéficier, les exploitants doivent avoir la totalité de leur production certifiée bio ou en conversion, ou avoir plus de 85% de leur chiffre d'affaires issus de l'agriculture biologique.
- Ils doivent avoir subi une perte d'EBE ou de chiffres d'affaires d'au moins 20% par rapport à la période 2018-2020.
- L'aide compensera jusqu'à 50% des pertes pour un montant minimum de 1000 € et sera plafonnée à 30 000 € par entreprise (40 000 € pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés).
- Un « coefficient stabilisateur linéaire » pourra être appliqué si les demandes dépassent l'enveloppe totale.

Vous trouverez en annexe le courrier du ministère de l'agriculture

ANNONCES

A vendre :

- A vendre 200 caisses 145x120cm hauteur 115 cm capacité 1 t, année 2005. Prix 35€/caisse. Tel : 06 28 04 60 96

Recherche :

- Palox 120x120x120. Tel : 06 82 70 36 89

